

AVIS SUR LA CONCERTATION PUBLIQUE - PROJET D'AMENAGEMENT 4 SAISONS DE LA STATION DE CHALMAZEL

Dans le cadre du développement 4 saisons de la station de Chalmazel, le projet d'aménagement porté par le Département de la Loire fait l'objet d'une concertation préalable du public du **lundi 1^{er} novembre 2021 au jeudi 30 juin 2022**.

Le dossier est consultable sur le site internet du Département de la Loire à <http://www.loire.fr>. Les observations peuvent être :

- envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : loire-chalmazel@loire.fr
- déposées en Mairie de Chalmazel-Jeansagnière sur le cahier des observations aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, à savoir du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
- adressées par courrier au DEPARTEMENT DE LA LOIRE 2 rue Charles de Gaulle 42022 Saint Etienne Cedex 1

L'avis publié dans le Progrès le 22 mars 2022 détaille les modalités de la concertation publique et les documents joints.

TROISIEME REUNION PUBLIQUE

Une troisième réunion publique est proposée le jeudi 9 juin 2022 de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes de Chalmazel à Chalmazel-Jeansagnière. Rassemblés autour d'une table ronde, les participants pourront échanger sur le thème : « Chalmazel, un nouvel essor au cœur de la Région Auvergne-Rhône-Alpes » :

- Un enjeu économique au cœur des Monts du Forez
- La station au cœur d'une nouvelle destination touristique : la « Destination Forez »

Une réunion publique de synthèse de la concertation est organisée le même jour de 18h30 à 19h.

Toutes les personnes souhaitant participer peuvent se joindre à cette réunion.

CERTIFICAT DE PUBLICATION Parution de cette annonce Semaine <u>2</u> Jour <u>31/05/2022</u> PUBLIPRINT PROVINCE N° 1 - LE PROGRES ANNONCES LEGALES lpral@leprogres.fr 4, rue Paul Montrochet - 69286 LYON CEDEX 02 Capital 150.000 € RCS LYON B 338 700 420

Département
Loire (42)